

BRUXELLES (MPE-Média) - Solvay a finalisé avec succès la deuxième phase d'enregistrement des contraintes du programme européen REACH appliquées à ses produits chimiques.

Le groupe Solvay a annoncé ce lundi qu'il vient de finaliser avec succès l'enregistrement de ses 161 substances concernées par la deuxième bande de tonnage dans le cadre du programme européen REACH de conformité aux normes industrielles. Cette étape a mobilisé environ une centaine de personnes au sein du groupe, précise Solvay.

« Avec la finalisation de cette deuxième phase, nous mettons à la disposition de nos clients des données exhaustives visant à un usage de nos produits dans les meilleures conditions. REACH nous a permis de donner un nouvel élan à notre innovation, à trouver des voies de substitution pour

certains de nos produits et porter nos métiers vers une chimie plus durable », explique M. Gérard Collette, Directeur Industriel de Solvay.

Fort de son engagement en matière de Sécurité, Santé, et Environnement (HSE) et en particulier dans le domaine de la Sécurité des produits, Solvay soutient REACH depuis son origine et s'est très vite organisé pour respecter et mettre en œuvre les différentes étapes prévues par cette

Réglementation : « Les équipes de Solvay sont désormais mobilisées pour réussir la troisième étape d'enregistrement de REACH qui nous amènera en juin 2018 et concernera de l'ordre de 400 substances pour des volumes compris entre 1 et 100 tonnes par an », conclut le porte-parole du groupe solvay.

La Rédaction

Voir aussi sur :

www.solvay.com

La lettre et le site
Des Matières premières
et de L'Énergie



www.mpe-media.com